

Procès-verbal du Conseil Municipal du 07/05/2024

Le 07/05/2024, à 17heures , le conseil municipal, légalement convoqué ,s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. FILZ Roland, maire.

Date de la convocation : 30/04/2024

Présents : Mme BALZ Noémie , M. FILZ Roland, Mme GUION Denise, Mme OTTOGALLI - GILLES Karine

Absente excusée : Mme HALLEUR Cécile

Procuration : Mme HALLEUR Cécile donne pouvoir à Mme OTTOGALLI - GILLES Karine

Secrétaire de séance: Mme GUION Denise

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- 1 - Procès verbal du conseil municipal précédent
- 2 - Projet de demande d'adhésion au Syndicat intercommunal des Eaux "Mirabel, Piégros, Aouste-sur-Sye, Saillans"
- 3- Projet d'acquisition immobilière pour des logements locatifs
- 4 - Questions diverses

1 - Procès-verbal de la séance du 19/03/2024

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

2 - Projet de demande d'adhésion au Syndicat intercommunal des Eaux "Mirabel, Piégros, Aouste-sur-Sye, Saillans"

Considérant le transfert de la compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2026, considérant les compétences techniques et structurelles du Syndicat Mirabel-Piégros-Aouste-Saillans-Syndicat intercommunal des eaux, considérant que l'adhésion de la commune de Eygluy-Escoulin au « Syndicat Mirabel-Piégros-Aouste-Saillans – Syndicat intercommunal des eaux » est un préalable avant un transfert de compétence au 1^{er} janvier 2026,

il est décidé de déposer une demande d'adhésion au Syndicat Mirabel-Piégros-Aouste-Saillans- Syndicat intercommunal des eaux.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3- Projet d'acquisition immobilière pour des logements locatifs

Le maire rappelle le budget primitif 2024 qui prévoit l'opération de création de logements locatifs d'un montant de 551 885.69 euros de crédits de dépenses et 338 000 euros de recettes.

Le maire rappelle en outre le manque de logement locatif sur la commune et les nombreuses recherches de logements locatifs.

Suite à la parution d'une annonce immobilière, le maire, Denise Guion, Karine Ottogalli-Gilles et Noémie

Balz sont allés visiter une maison et ses annexes à Escoulin cadastrée 120 A 349 située au 3415 route des Deux Eaux.

Le maire a ensuite consulté le Domaine le 29 mars dernier conformément à la réglementation. Considérant que le prix d'achat sera inférieur à 180 000 euros, l'inspectrice des Finances publiques au pôle d'évaluation domaniale, a répondu, le 9 avril, que la commune pouvait procéder à l'opération envisagée sans avis préalable du Domaine.

Une seconde visite de la maison en date du 30/04/2024 en compagnie du propriétaire et du conseiller en énergie de la CCVD a eu lieu afin d'estimer les travaux d'isolation à entreprendre pour aménager deux logements locatifs.

Le conseil,

Vu l'estimation du bien réalisée par le service des Domaines,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,

Considérant l'intérêt pour la commune de proposer des logements locatifs,

Autorise M. le maire à mener les négociations en vue de l'acquisition de la parcelle 120 A 349 à un prix maximal de 175 000 euros.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - Questions diverses

*Déclaration préalable n°DP 02612824D0002 déposée le 07 mai par Mme Marjorie Maubant pour l'installation d'une tiny-house : avis favorable du conseil municipal.

*Permis de construire n°PC02612824D0001 déposée le 07 mai par Mme Noémie Balz pour un projet d'extension de maison : avis favorable du conseil municipal.

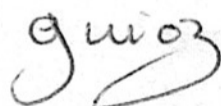
* Signalétiques commerciales :

Le courriel proposant aux habitants intéressés de déclarer leur besoin en signalisation a été envoyé. Les personnes intéressées doivent contacter Mme Noémie Balz ou Mme Karine Ottogalli-Gilles. A ce jour, le gîte « Les Lançons » a confirmé son souhait de bénéficier d'une signalisation. Nous attendons les retours.

* Les élus remercient M Christian Guion pour l'aide apportée à notre agent communal lors de l'élagage du chemin de Veraut.

La séance du conseil municipal est levée à 18h50

Le secrétaire de séance
Denise Guion



Le Maire

Roland Filz

